

**VILLE DE CARLETON-SUR-MER
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ D'AVIGNON**

Procès-verbal de la réunion extraordinaire du conseil de ville de Carleton-sur-Mer tenue le 16 février 2010, 20 h, à la salle Lacroix de l'hôtel de ville.

**Présences : MM. Jean-Guy Cyr
Donald Falardeau
Raymond Deslauriers
Lauréat Plante
Normand Parr
Mme France Leblanc**

Monsieur Denis Henry, maire, préside la réunion.

10-02-71 MANDATS – M^E RACHEL CAISSY

**10-02-71.1 DOSSIER M. ANDRÉ LEPAGE – CORRECTION DE LA RÉOLUTION
#09-07-239.2**

Il est PROPOSÉ par : M. Jean-Guy Cyr
APPUYÉ par : M. Normand Parr
Et résolu à l'unanimité

De corriger la résolution 09-07-239.2 de la façon suivante :

« De mandater Me Caroline Asselin, directrice générale et greffier, et monsieur Denis Henry, maire, à l'effet de signer la promesse d'achat et le contrat d'achat dans le dossier de monsieur André Lepage;

De mandater Me Rachel Caissy, notaire, pour la rédaction de ces documents. »

**10-02-71.2 CONSTRUCTION NORVEX – CORRECTION DE LA RÉOLUTION
#09-10-350**

Il est PROPOSÉ par : M. Jean-Guy Cyr
APPUYÉ par : M. Normand Parr
Et résolu à l'unanimité

De corriger la résolution #09-10-350 de la façon suivante :

« De mandater Me Caroline Asselin, directrice générale et greffière, et monsieur Denis Henry, maire, pour la signature d'un acte au terme duquel la Ville de Carleton-sur-Mer se porte acquéreur du lot 3 548 244 situé sur la rue des Érables pour la somme de 1 000 \$;

De mandater Me Rachel Caissy, notaire, pour la rédaction de ce document. »

**10-02-72 POSTE VERMETTE (RÉSOLUTION DE PROBLÈME) – MANDAT À
ROCHE (OFFRE DE SERVICE À VENIR)**

Il est PROPOSÉ par : M. Donald Falardeau
APPUYÉ par : M. Jean-Guy Cyr
Et résolu à l'unanimité

De mandater la firme Roche Ltée, Groupe-conseil, concernant une offre de service professionnel pour l'étude des transitoires hydrauliques dans le dossier du poste de pompage Vermette à Carleton pour la somme de 11 600 \$ (taxes en sus) à être financé par le budget de fonctionnement.

10-02-73 LA LEVÉE DE LA RÉUNION

À 8 h 12, monsieur Raymond Deslauriers, propose de lever la réunion.

Accepté.

